

Mai 2014 – Volume 1 – Numéro 1 – Office municipal d'habitation de Montréal

## Des **travaux majeurs pour améliorer la performance de la toiture** aux habitations Vézina



**Près de 106 000 \$ seront investis dans des travaux majeurs de remplacement de la toiture aux habitations Vézina, situées au 4811, rue Vézina et aux 6858 et 6868, avenue Victoria. Ces travaux commenceront vers la fin de mai et s'étaleront sur quatre semaines. La durée des travaux pourrait varier puisqu'ils doivent être effectués par beau temps.**

Ces travaux d'amélioration engendreront quelques dérangements temporaires pour les locataires : bruit, poussière, va-et-vient des ouvriers et présence de machinerie lourde pouvant dégager des vapeurs d'essence.


Nous sommes conscients des inconvénients occasionnés par ces travaux et nous veillerons à ce qu'ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons ainsi améliorer la qualité de votre milieu de vie de manière durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.



## AVEC VOUS, C'EST NATUREL

Le **30 avril dernier, Jean-François Leblanc**, agent de liaison à l'Office municipal d'habitation de Montréal, a fait **une tournée porte-à-porte** aux habitations Vézina. Il a alors pu expliquer aux **13 résidents présents** les étapes de réfection de la toiture, entre autres l'ajout d'un nouveau revêtement permettant de diminuer la chaleur emmagasinée dans les immeubles en été.

## EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION, AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
 Les toitures du 4811, rue Vézina, du 6858 et du 6868, avenue Victoria seront refaites.	Les toitures sont en fin de vie utile.	Meilleure <b>étanchéité</b> contre les fuites d'eau et les intempéries
La pose d'une membrane élastomère blanche complètera la réfection du toit.	Cette membrane qui recouvrira le toit réduira la chaleur qui pénètre dans l'immeuble par cette voie.	Diminution de la <b>chaleur</b> qui pénètre dans l'immeuble par le toit en été
De nouveaux socles pour l'installation d'antennes satellites seront fixés sur le toit.	L'installation de socles pour soutenir les antennes permet d'éviter de percer des trous dans la toiture, limitant ainsi les risques d'infiltration d'eau.  <i>En tout temps, évitez de percer les murs extérieurs du bâtiment.</i>	Meilleure <b>intégrité</b> du bâtiment

## RÔLE DU LOCATAIRE - À VOUS D'AGIR

Les locataires du dernier étage de l'immeuble sont invités à enlever leurs biens personnels placés sur le balcon. Il est préférable de ne pas utiliser le balcon quand les ouvriers travaillent sur le toit, car de petits débris et de la poussière pourraient y tomber.

Si vous possédez une **antenne satellite** sur le toit, vous devez la retirer avant le début des travaux de toiture. À la fin des travaux, vous pourrez la réinstaller sur les nouveaux socles prévus à cette fin sur le toit. Vous recevrez des avis le moment venu.

**Si vous avez des questions ou des préoccupations, n'hésitez pas à communiquer avec Jean-François Leblanc, votre agent de liaison, en composant le 514 868-3250.**

# LA LUTTE AUX ÎLOTS DE CHALEUR



*C'est naturel*

En septembre 2008, l'Office municipal d'habitation de Montréal s'est doté d'une politique de développement durable et réalise depuis des interventions de lutte aux îlots de chaleur sur plusieurs de ses habitations. Aux endroits déterminés, l'OMHM planifie, pour les prochaines années, des rénovations qui intègrent diverses techniques comme la création de zones d'ombrage, l'installation de toitures blanches et plus encore.

Ainsi, la nouvelle toiture de votre immeuble sera recouverte d'une membrane élastomère blanche qui réfléchit les rayons du soleil, ce qui diminue la quantité de chaleur emmagasinée dans le bâtiment. C'est une solution de rechange intéressante aux toitures traditionnelles.

## PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour la durée des travaux, un conteneur à déchets sera installé à proximité de l'immeuble, mais il ne devrait pas gêner l'accès. Le conteneur est réservé à l'entrepreneur et est destiné uniquement aux déchets industriels. **Veillez donc ne pas y déposer vos déchets.**



Pour prévenir les accidents, assurez-vous de vous tenir loin du chantier et des équipements de l'entrepreneur. **Respectez les périmètres de sécurité délimités par des rubans jaunes, des bornes ou des clôtures.**



## L'ENTREPRENEUR

**Couvertures Montréal-Nord Ltée** est l'entrepreneur qui coordonnera les travaux aux habitations Vézina. Les ouvriers travailleront du **lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h. Les travaux plus bruyants débuteront après 8 h.** Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l'exigeait.

# L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS VÉZINA

## ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS :

- ◆ Agent de liaison :  
**Jean-François Leblanc**
- ◆ Surveillant de travaux :  
**Marcel Galarneau**
- ◆ Directeur de projets :  
**Nicolas Pichouron**



## EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :  
**Liviu Tofan**
- ◆ Agente de location :  
**Nathalie Serré**
- ◆ Organisatrice communautaire :  
**Alyne Dumas**



Les travaux majeurs prévus dans votre immeuble sont financés par la Société d'habitation du Québec (SHQ), la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).



## L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS ET EXTERMINATION  
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES  
ET SÉCURITÉ  
24 h/24 – 7 j/7



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

**INFOCHANTIER** est publié par le Service des communications et l'équipe Promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8  
Téléphone : 514 872-6442

**INFOCHANTIER** vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

**INFOCHANTIER** vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

**INFOCHANTIER** est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination  
Charles Allain et Marie-Eve Leblanc

Révision  
Linguitech

Graphisme  
LithoChic inc.